



Synergie Coiffure



Ecole
Entreprise
Prévention
C.A.P. coiffure

Une démarche pédagogique innovante :

**faire de la sécurité
une composante
à part entière
de la qualification
professionnelle.**

En savoir plus...

sur Synergie Ecole – Entreprise – Prévention :
www.esst-inrs.fr/synergie

Partenariat :

Ce document est réalisé en partenariat entre :

- la Fédération de la coiffure Midi-Pyrénées**
- L'académie de Toulouse**
- Le département des risques professionnels de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Midi-Pyrénées**

Sommaire

1	Présentation de l'outil Synergie	p 7	
2	Les risques professionnels dans le milieu de la coiffure : quelques données chiffrées...	p 11	Les accidents du travail Les maladies professionnelles
3	La prévention des risques professionnels	p 15	- TMS - Allergies et irritations cutanées - Allergies et irritations respiratoires - Contusions, traumatismes, fractures - Coupures, brûlures, infections - Tenue du coiffeur - Salon idéal
4	Le mode d'emploi	p 33	Les étapes de la démarche La démarche d'approche par les risques Un exemple d'application
5	Les outils	p 37	Les fiches d'observation de situations de travail : - Le bac - La technique - La coupe et la mise en forme temporaire - Organisation générale du salon
6	Les fiches de synthèse	p 47	
7	Ressources	p 57	Sites internet et documentation



L'action Synergie

Une démarche pédagogique
vers la maîtrise
des risques professionnels

Risques professionnels, une réalité

Répondre aux enjeux de prévention

✓ l'accident du travail, la maladie professionnelle ou des conditions de travail dégradées coûtent cher et il n'y a pas que les cotisations pour le prouver, mais aussi la désorganisation de l'entreprise, le remplacement des personnes accidentées et bien d'autres conséquences encore.

✓ l'accident ou la maladie professionnelle a toujours plusieurs causes liées à :

- l'organisation,
- le matériel,
- la personne.

A l'aide de ce guide de prévention, **l'examen** de situations de travail permettra **d'identifier les risques** et de faire des propositions pour mieux les **maîtriser**.

CONFIDENTIALITE

En aucun cas, ce dossier ne sera transmis à des tiers autres que ceux évoqués ci-contre. Le chef d'entreprise en est le seul dépositaire.

Ecole – Entreprise – Prévention :

une nouvelle dynamique pour la prévention
dans les petites et moyennes entreprises

A qui s'adresse ce dossier ?

- ▶ **aux élèves et apprentis de CAP Coiffure** : pour vous accompagner et vous guider dans votre travail d'observation et d'analyse des risques en salon ou en entreprise.
- ▶ **aux chefs d'entreprise** : en réponse à votre obligation réglementaire d'évaluation des risques professionnels, vous trouverez un panorama des problématiques de prévention et des outils adaptés pour mieux maîtriser les risques dans votre établissement.

Que contient ce dossier ?

Des aides permettant à l'élève ou à l'apprenti d'élaborer **un diagnostic des risques** relatifs à une situation de travail donnée et proposer **des actions de prévention spécifiques**.

Comment se déroule cette action ?

Après avoir été formé à la démarche de prévention des risques, vous réaliserez, en concertation avec le responsable du salon ou votre maître de stage, un diagnostic à partir de **vos observations de situations réelles de travail** en vous aidant des outils ci-joints.

2

LES RISQUES PROFESSIONNELS

dans le milieu de la coiffure

Quelques données chiffrées :

(statistiques 2008 Cnamts)

- des troubles musculo squelettiques en augmentation
- le secteur le plus touché par les allergies cutanées
- près des 75 % des accidents du travail sont des plaies, des contusions ou des entorses

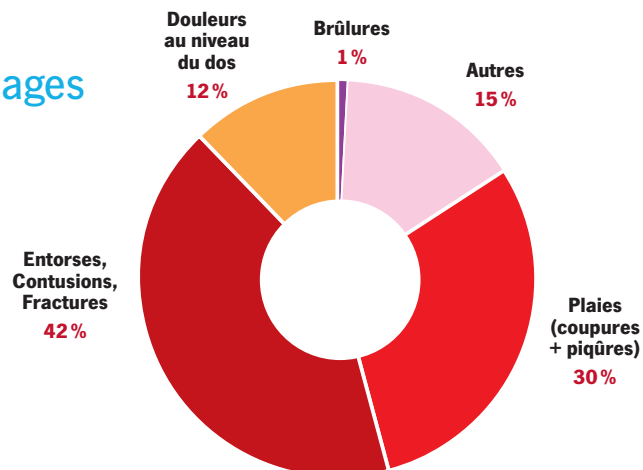
Les accidents du travail

Les principaux dommages

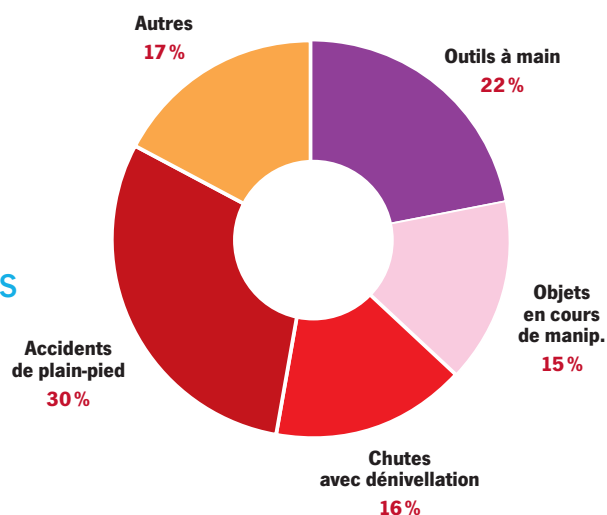
► **1 378 accidents du travail** avec arrêt, dont 275 chez les élèves et apprentis.

► **58 376 jours d'arrêt.**

En moyenne : **42 jours d'arrêt** par accident du travail.



Les principales causes



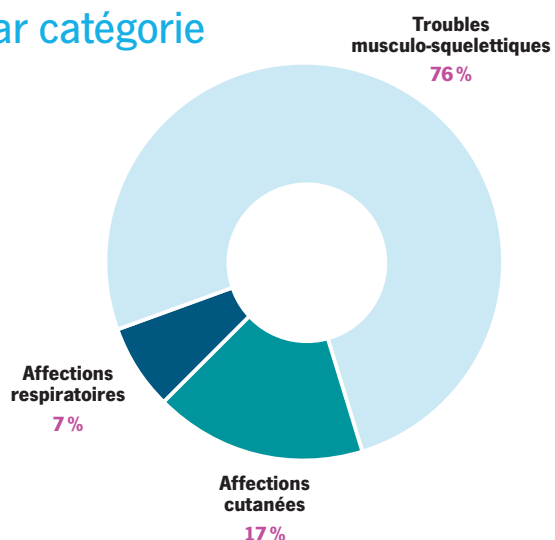
Les maladies professionnelles

Répartition par catégorie

► **542 maladies professionnelles** (+ 55% depuis 2006).

► **83 183 jours d'arrêt.**

En moyenne : **153 jours d'arrêt** par maladie professionnelle.





La Prévention des Risques Professionnels

... liés à l'activité dans les
salons de coiffure

- TMS
- Allergies et irritations cutanées
- Allergies et irritations respiratoires
- Contusions - Traumatismes - Fractures
- Coupures - Brûlures - Infections
- Tenue du coiffeur
- Salon idéal



Les TMS

Troubles Musculo Squelettiques des membres supérieurs et pathologies du dos et des cervicales

Les TMS sont des pathologies qui affectent les muscles, les tendons et les nerfs des articulations des membres supérieurs et du tronc (poignet, coude, épaule, doigt, dos). Ces affections se manifestent par des douleurs et une gêne dans les mouvements. Elles peuvent entraîner un handicap sérieux dans la vie professionnelle comme dans la vie privée.

Plus de 75 % des maladies professionnelles reconnues dans le secteur de la coiffure sont des TMS des membres supérieurs.

(Données Cnamts 2008)

NON



OUI



Les sources possibles

■ Les postures contraignantes (dos incliné vers l'avant, penché sur le côté, flexion et hyperextension du cou, bras au-dessus des épaules, flexions et mouvements répétés du poignet [coupes, brushing...]) en lien direct avec :

- la configuration des installations et du mobilier (hauteur des bacs, siège client non réglable en hauteur, manque de place, mauvais éclairage (zones d'ombre, éblouissement) ou leur mauvaise utilisation ;

Comment se protéger ?

- 1 **Tester** le matériel avant achat, préférer du mobilier adaptable à la morphologie de chaque coiffeur :
 - bac réglable en hauteur et inclinable,
 - longueur de la cuvette réduite,
 - bac shampoing individuel pour que le coiffeur puisse se déplacer autour (au moins partiellement),
 - laisser suffisamment d'espace sous le bac pour le passage des pieds et des genoux,
 - sièges client réglables en hauteur,

- le poids des outils (séchoir...);
- la répétitivité des gestes;
- la gestuelle en relation directe avec la pratique et l'expérience professionnelle.

■ Mais aussi la charge mentale qui vient amplifier le phénomène, celle-ci est notamment liée à :

- l'organisation du travail (surcharge de travail (pointes d'activité), périodes de récupération insuffisantes...)
- l'environnement de travail : ambiance sonore, chaleur...

- tabouret à roulette réglable en hauteur pour le coiffeur...

Et informer les coiffeurs des possibilités de réglage.

2 **Prévoir** des espaces de travail d'au moins 80 cm autour du siège du client.

3 **Veiller** à ce que l'éclairage soit suffisant et ne génère pas de zones d'ombre.

4 **Privilégier** le matériel léger (ex. : sèche-cheveux à canon court) – adapter le matériel aux types de cheveux.

5 **Réduire** le niveau sonore dans le salon : mettre en place à la conception du salon des matériaux absorbants les ondes sonores, privilégier, à efficacité égale, le matériel le plus silencieux (sèche-cheveux), réduire le niveau sonore du fond musical.

6 **Adapter** les techniques de coiffage afin de réduire les contraintes posturales et articulaires (brushing des 2 mains, limiter l'amplitude articulaire lors des brushings, pré-séchage des cheveux longs avant brushing, demander à la cliente de se lever pour déterminer les longueurs extérieures...).

7 **Mettre en place** une organisation du travail de façon à :

- varier les tâches de chaque coiffeur
- respecter des pauses régulières durant la journée de travail.

8 **Organiser** le travail lors des périodes de forte affluence.

9 **Développer** les formations professionnelles continues en travaillant sur des gestuelles moins contraignantes.

OUI



NON



Allergies et irritations cutanées



20 % des allergies cutanées déclarées en maladie professionnelle touchent les salariés de la coiffure.

(Données Cnamts 2008)

NON



OUI



Les causes possibles

- Les produits (détergents, parfums, conservateurs, colorants capillaires...).
- Le contact prolongé avec l'eau.
- Le latex contenu dans les gants.
- Les métaux (nickel, chrome...) contenus dans les outils (ciseaux, pinces, tondeuses...) ou les bijoux.
- Le port de bijoux qui empêchent une hygiène correcte au niveau des mains.
- Les tatouages au henné accentuent le risque d'allergie.

Comment se protéger ?

- 1 **Préférer** des produits ne contenant pas de substances irritantes ou allergisantes.
- 2 **Varier** les tâches afin de diminuer la fréquence des shampoings.
- 3 **Utiliser** des mitigeurs à température pré-réglée et de l'eau tempérée.
- 4 **Porter** des protections individuelles : gants nitriles ou en latex chloriné (interdire le latex poudré), jetables, adaptés à la taille de chaque coiffeur, fournis gratuitement par l'employeur.
- 5 **N'utiliser que** des outils sans nickel.
- 6 **Respecter** les règles d'hygiène (cf. page suivante : plan de protection cutanée).



Plan de protection cutanée

Porter systématiquement des gants durant toutes les activités mettant en contact avec des produits (shampooing, application, rinçage, nettoyage du matériel...).

Se laver les mains avec des savons neutres ou surgras. Ne pas utiliser les shampooings comme savon.

S'essuyer les mains avec une serviette sèche en les tamponnant sans les frotter.

Avoir les mains propres et sèches avant d'enfiler les gants.

Appliquer des crèmes régénératrices à chaque fin de poste.

Ne pas porter de bijoux.

Eviter les tatouages non permanents au henné.



Allergies et irritations respiratoires

Les particules et les vapeurs à l'origine de maladies respiratoires peuvent rester en suspension dans l'air pendant des heures.
(Données Cnamts 2008)

Les causes possibles

- Les produits.
- L'aménagement du salon :
 - La préparation des produits dans des locaux exigus et non ventilés
 - Le stockage des produits ouverts ou du matériel sale à l'air libre
 - Le mélange de produits non prévus par le fournisseurs, le surdosage
 - Un renouvellement d'air insuffisant dans le salon.

Comment se protéger ?

- 1 **Préférer** des produits ne contenant pas de substances irritantes ou allergisantes.
- 2 **Utiliser** des produits moins volatils (crèmes, pâtes, poudres compactes, sprays coiffants directionnels, mousses coiffantes...).
- 3 **Se conformer rigoureusement** au mode d'emploi (respecter les proportions, ne pas mélanger des produits non prévus...).
- 4 **Nettoyer** le matériel au fur et à mesure de son usage.
- 5 **Séparer** les activités et ventiler les locaux (renouvellement du volume d'air du local 5 à 7 fois par heure).



Contusions ♦ traumatismes ♦ fractures

Les chutes et les chocs à l'origine des contusions, traumatismes et fractures sont les principales causes d'accidents du travail dans le secteur de la coiffure. Ils génèrent plus de 70% des jours d'arrêt pour accident du travail. (Données Cnamts 2008)

Les causes possibles

- Les dénivelés.
- La présence de produits, d'eau ou de cheveux sur le sol.
- Le mauvais état des sols.
- L'encombrement des voies de circulation (tablettes, tabourets, rallonges électriques, stockages au sol...).
- L'encombrement des réserves.
- L'étroitesse des espaces de travail.

Comment se protéger ?

- 1 **Choisir** des sols anti-dérapants.
- 2 **Supprimer** les dénivellations ou bien les signaler si elles ne peuvent être supprimées.
- 3 **Prévoir** un espace suffisant pour le stockage des produits, serviettes et matériel.
- 4 **Prévoir** des espaces de travail d'au moins 80 cm autour du siège du client.
- 5 **Mettre à disposition** des servantes à roulettes à tiroirs amovibles.
- 6 **Mettre en place** des prises en nombre suffisant et à hauteur de façon à ne pas utiliser de rallonges.
- 7 **Prévoir** des séchoirs casques ou activateurs fixés au mur. Dans le cas de matériel sur roulettes, prévoir un lieu de stockage en dehors de la zone d'évolution des coiffeurs.
- 8 **Nettoyer systématiquement** le sol (produits, eau, cheveux...).
- 9 **Ne jamais déplacer** le matériel à roulettes sur les cheveux.
- 10 **Débarrasser** les zones encombrées.

Les plaies et les coupures sont la conséquence de plus de 30 % des accidents du travail avec arrêt. (Données Cnamts 2008)

Coupures et piqûres

- Les accidents de coupure aux ciseaux sont fréquents mais souvent sans gravité.
- Les accidents de coupure avec le rasoir peuvent avoir des conséquences plus graves (section des tendons...) et tout particulièrement avec des lames usagées (contamination biologique).

Les causes possibles

- Avec les outils (ciseaux, rasoirs, tondeuses...) lors :
 - de leur utilisation pour la coupe ou le rasage
 - du nettoyage ou de la désinfection
 - du changement de lames
 - de la saisie de l'outil sur le plan de travail.
- Par pénétration des petits cheveux dans la plante des pieds.

Comment se protéger ?

- 1 **Utiliser** des rasoirs sécurisés à lames protégées ou la tondeuse.
- 2 **Stocker** les outils piquants coupants dans des emplacements spécifiques (étuis, sacoche...).
- 3 **Stocker** les lames usagées dans des boîtes fermées, spécifiques.
- 4 **Porter** des chaussures fermées.

Brûlures

Les causes possibles

- Avec le matériel de coiffage (fer à friser, lisseur...).
- Suite à la prise de feu du matériel (séchoir) non entretenu.

Comment se protéger ?

- 1 **Mettre en place** des supports pour le matériel chaud à proximité du poste de coiffage.
- 2 **Nettoyer et entretenir régulièrement** le matériel électrique soufflant.

Tenue du coiffeur

Je colle ici une photo, me montrant en tenue dans le cadre de mon activité professionnelle.



La tenue vestimentaire :

- vêtements en coton (ni trop moulants ni trop amples)
- 1 tablier pour l'application de la technique
- des gants vinyle ou en latex chloriné
- des chaussures fermées avec un talon de 3 à 5 cm
- sans bijou aux mains et aux poignets.

NON



OUI



Salon

- 1 De plain pied.
- 2 **Eclairage basse consommation** dégageant le moins de chaleur possible sans zone d'ombre sur les postes.
- 3 **Espaces de rangement** appropriés pour les peignoirs des clients.
- 4 **Extincteurs.**
- 5 **Un renouvellement d'air** : l'air du salon doit être renouvelé 5 à 7 fois par heure.
- 6 **Chauffage** / Climatisation.
- 7 **Quatre espaces** différenciés :
 - **l'accueil.**
 - **l'espace shampoing** :
 - bacs shampoing individuels réglables en hauteur avec espace pour le passage des pieds et des genoux.
 - cuvette réglable en hauteur et de longueur réduite.
 - mitigeurs à température pré-réglée.
 - une bouche d'extraction au-dessus de la zone.
 - **l'espace technique** :
 - une bouche d'extraction au-dessus de la zone.
 - postes de travail distants d'au moins 1,6 m.
 - fauteuil client réglable en hauteur.
 - servantes à roulettes avec bac amovible.
 - tabouret à roulettes pour les coiffeurs.
 - sèche-cheveux casque et activateurs de couleurs muraux ou prévoir un lieu de stockage des appareils à roulettes.
 - **l'espace coupe** :
 - une bouche d'extraction au dessus de la zone postes de travail distants d'au moins 1,60 m.
 - fauteuil client réglable en hauteur.
 - tabouret à roulettes pour les coiffeurs.
 - support pour sèche-cheveux et autre petit matériel.
 - prises à hauteur de tablette client en nombre suffisant à chaque poste.

Stockage / Espace Préparation technique

- 1 **Plan de travail** avec un point d'eau pour la préparation de la technique et le nettoyage du matériel et une **aspiration frontale** avec rejet vers l'extérieur.
 - 2 **Espace pour le stockage** des produits et des serviettes.
- NOTA : L'espace préparation technique peut également se trouver au niveau de l'espace bac.

Laverie

- 1 **Lave linge et sèche linge** à niveau de bruit réduit.
- 2 **Bac à linge.**

Salle de repos

- 1 **Point d'eau**, équipement pour faire réchauffer des plats, réfrigérateur.
- 2 **Table**, chaises.
- 3 **Ventilation** générale.

Sanitaires / vestiaires

- 1 **Différenciés** de la clientèle.
- 2 **Vestiaires fermés** pour chaque coiffeur.

Salon idéal

Un aménagement idéal dans l'optique de préserver la santé et assurer la sécurité des salariés présents au sein du salon.



Dessine schématiquement le plan du salon dans lequel tu effectues ton stage.



4

Le mode d'emploi

du dossier Synergie Coiffure

Les étapes de la démarche

CE QU'ON ATTEND DE L'ÉLÈVE OU DE L'APPRENTI :

- Identifier des dangers à partir d'observations de situations réelles de travail dans le salon de coiffure.
- Proposer des mesures de prévention.
- Participer à la démarche d'évaluation des risques de l'entreprise.



ÉTAPE 1

Observer les situations de travail relatives aux thèmes à traiter en vous aidant des fiches d'observation :

- Le bac
- La technique
- La coupe et la mise en forme temporaire
- L'organisation générale du salon

LES Outils

Fiches d'observation (pp 37 à 46)



ÉTAPE 2

Identifier au moins 1 danger à partir de la fiche d'observation renseignée pour chacun des thèmes traités, puis en traiter un au choix dans la fiche de synthèse.



ÉTAPE 3

Appliquer la démarche d'approche par les risques à ce danger en complétant la fiche synthèse :

- décrire la situation travail (qui, quoi, où, quand, avec quoi, comment ?)
- Identifier pour chaque danger la situation dangereuse correspondante
- Identifier pour chaque situation dangereuse un événement dangereux
- Identifier enfin les dommages possibles.

LE MODE D'EMPHI

La démarche d'approche par le risque (p. 35)

LES FICHES DE SYNTHÈSE

Fiche synthèse (p. 47)



ÉTAPE 4

Proposer des mesures de prévention adaptées en vous aidant si besoin des fiches de prévention.

LA PRÉVENTION DES RISQUES (pp 15 à 25)

LES FICHES DE SYNTHÈSE

Fiche synthèse (p. 47)



ÉTAPE 5

Joindre les fiches d'observation et la fiche de synthèse au rapport de stage.

La démarche d'approche par les risques

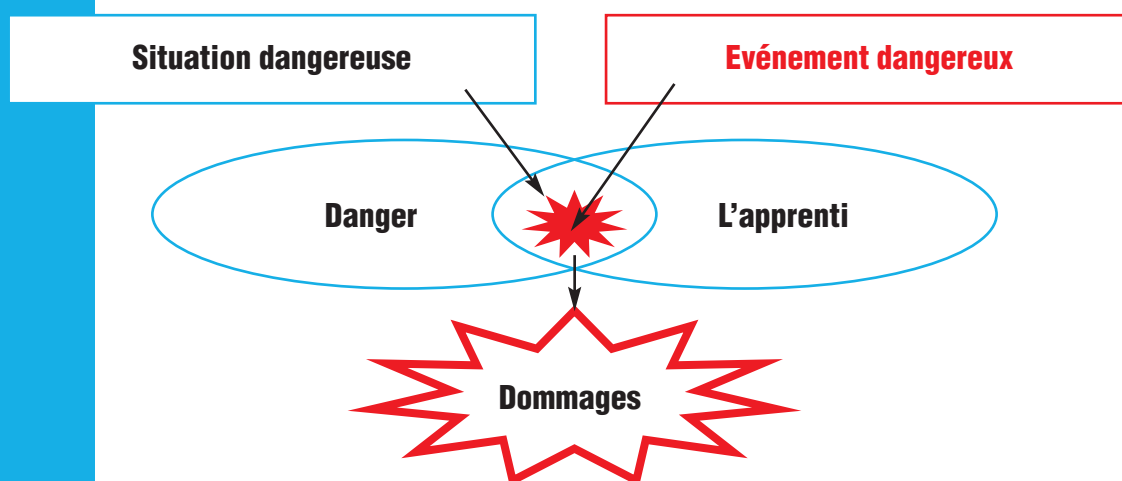
C'est une démarche d'analyse des risques d'atteinte à la santé dont l'objectif est de rendre les situations de travail plus sûres, le plus efficacement et le plus durablement possible.

Elle est basée sur l'observation de l'activité réelle des salariés en situation de travail. Elle se décompose en plusieurs étapes :

A - Description de la situation de travail - Qui, quoi, où, quand, avec quoi, comment ?

B - Identification des dangers, mise en évidence des **situations de travail dangereuses et des événements dangereux** qui peuvent être à l'origine d'un **dommage** pour le salarié :

Danger ou phénomène dangereux	Situation dangereuse	Événement dangereux	Dommages
Cause capable de provoquer une lésion ou une atteinte à la santé.	Toute situation dans laquelle une personne est exposée à un ou plusieurs dangers.	Événement susceptible de causer un dommage pour la santé. Il peut être soudain ou correspondre, au contraire, à une exposition à long terme.	Lésion ou atteinte à la santé.



C - Recherche de mesures de prévention - Afin que ces mesures soient les plus efficaces et les plus durables possibles, elles devront :


- prendre en compte l'organisation, le matériel et l'individu
- respecter les principes généraux de prévention en privilégiant par ordre décroissant :
 - prévention intrinsèque (suppression ou réduction du danger, réduction de l'exposition de la personne au danger)
 - protection collective
 - protection individuelle
 - formation, information.

5

LES Outils

Méthodes d'observation des situations de travail

- Le bac
- La technique
- La coupe et la mise en forme temporaire
- L'organisation générale du salon

		 J'OBSERVE LE BAC
OUI	NON	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les bacs sont réglables en hauteur ou inclinables.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La longueur des bacs est réduite (distance coiffeur/client).
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un accès partiel autour des bacs est possible.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il existe des aménagements tenant compte des différentes tailles des coiffeurs (marchepied, tabouret fixe...).
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'éclairage au bac est suffisant (pas de zones d'ombre ou d'éblouissement).
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les coiffeurs ont des postures de travail adaptées : dos droit, sans torsion du buste, bras fléchis et au-dessous du niveau des épaules...
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tous les coiffeurs du salon sont amenés à travailler en alternance au bac.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il existe des mitigeurs à température pré-réglée et de l'eau tempérée.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les coiffeurs se protègent les mains pour les shampooings.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Certains coiffeurs ont les mains irritées (rougeurs, crevasses...).
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les coiffeurs se protègent les mains lorsqu'ils rincent « les techniques ».
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des gants sont mis à disposition des coiffeurs.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les gants sont jetables.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les gants sont en nitrile.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les gants sont personnels.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La taille des gants est adaptée à chacun des coiffeurs.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les produits allergisants sont identifiés et portés à la connaissance du personnel.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les salariés connaissent les risques liés à l'utilisation des produits.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les coiffeurs utilisent une serviette sèche pour s'essuyer les mains.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il existe un distributeur de savon surgras ou neutre au bac.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les coiffeurs utilisent le savon surgras pour se laver les mains.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les coiffeurs portent des bijoux (bagues, bracelets, montre...).

► Après avoir identifié des dangers à l'aide de la fiche d'observation, je choisis de traiter spécifiquement dans la fiche de synthèse ci-jointe.



Fiche 2 - **La technique**

J'OBSERVE

**LA TECHNIQUE**

modification de la forme et de la couleur du cheveu

OUI NON

- | | | |
|--------------------------|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les coiffeurs disposent d'un espace de travail d'au moins 80 cm autour du client. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les fauteuils des clients sont réglables en hauteur et pivotants. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le coiffeur dispose d'un tabouret à roulettes en bon état. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le coiffeur dispose d'une tablette de service roulante. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les coiffeurs peuvent utiliser facilement le matériel à leur disposition sans se gêner les uns, les autres. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La zone dispose d'un éclairage spécifique. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Tous les coiffeurs du salon sont amenés à réaliser de la technique en alternance avec d'autres tâches. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les coiffeurs mettent des gants lors de l'application des produits. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les coiffeurs mettent des gants lors du nettoyage des outils. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Des gants sont mis à disposition des coiffeurs. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les gants sont jetables. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les gants sont en nitrile. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les gants sont personnels. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La taille des gants est adaptée à chacun des coiffeurs. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Tous les produits utilisés sont sous forme de crème, de gel, de pâte ou de poudre non volatile. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les produits sont préparés dans une zone disposant d'une aspiration localisée face au coiffeur. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La zone technique est séparée du reste du salon. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Au moins une bouche de ventilation générale se trouve au dessus de la zone. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les produits allergisants sont identifiés et portés à la connaissance du personnel. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le responsable du salon a identifié les produits utilisés dans le salon connus pour contenir des substances allergisantes. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les salariés connaissent les risques liés à l'utilisation des produits. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les coiffeurs portent des bijoux (bagues, bracelets, montre...). |

► Après avoir identifié des dangers à l'aide de la fiche d'observation, je choisis de traiter spécifiquement
 dans la fiche de synthèse ci-jointe.



Fiche 3 - La coupe et la mise en forme temporaire

J'OBSERVE



LA COUPE ET LA MISE EN FORME TEMPORAIRE

OUI NON

- | | | |
|--------------------------|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les coiffeurs disposent d'un espace suffisant d'au moins 80 cm autour du client. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | L'éclairage dans la zone est suffisant, sans zone d'ombre. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les fauteuils des clients sont réglables en hauteur et pivotants. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Chaque coiffeur dispose d'une tablette de service roulante avec rangement. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Chaque coiffeur dispose d'un tabouret à roulettes réglable en bon état. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les gros appareils (séchoir casque, activateur) sont sur bras articulés fixés au mur, ou il existe un endroit spécifique pour stocker le matériel sur pied. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les prises électriques sont en nombre suffisant. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les prises électriques sont facilement accessibles et à hauteur. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Lors de leur utilisation, les appareils chauffants peuvent être facilement posés sans risque de brûlure. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les sècheurs sont légers et les commandes facilement accessibles. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les sècheurs sont peu bruyants. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les outils tranchants sont rangés séparément. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les outils utilisés ne contiennent pas de substances allergisantes (sans nickel). |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les produits de coiffage sont principalement des produits sous forme de gels, cires, mousses, crèmes... |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les sprays à pulvériser sont sans gaz. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Tous les coiffeurs du salon sont amenés à réaliser de la coupe/coiffage en alternance avec d'autres services. |

► Après avoir identifié des dangers à l'aide de la fiche d'observation, je choisis de traiter spécifiquement
 dans la fiche de synthèse ci-jointe.



Fiche 4 - L'organisation générale du salon

J'OBSERVE



LE SALON

OUI NON

L'hygiène

- | | | |
|--------------------------|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le personnel dispose d'un vestiaire (séparé de celui réservé à la clientèle). |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le personnel dispose d'armoires individuelles de rangement. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les sanitaires sont réservés au personnel (WC, lavabo). |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Il existe un local dédié aux repas. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le personnel dispose de serviettes sèches pour s'essuyer les mains. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le personnel dispose de savon surgras pour se laver les mains. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Des crèmes protectrices et des crèmes régénératrices sont mises à disposition des coiffeurs. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les crèmes sont utilisées par les coiffeurs. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Une tenue professionnelle est fournie et entretenue par l'employeur. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Il existe du matériel (balai en caoutchouc, aspirateurs...) et des produits d'entretien adaptés. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Des lingettes désinfectantes hypoallergéniques sont à disposition. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Il existe un stérilisateur dans le salon. |

L'organisation du salon

- | | | |
|--------------------------|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Il existe des secouristes du travail. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Il existe un local spécifique pour les pauses. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les pauses sont organisées et incompressibles. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les clients sont pris sur RDV. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Il existe des objectifs de rapidité. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les coiffeurs bénéficient d'une formation continue régulière. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La prévention des risques professionnels est abordée au cours de ces formations. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les coiffeurs se partagent toutes les activités. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les réclamations clients sont prises en charge par le responsable du salon. |

Les circulations

- | | | |
|--------------------------|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le sol est en bon état apparent. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le sol est antidérapant. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Il existe des dénivelés (marche, plan incliné...). |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le sol est propre et régulièrement balayé. |

... / ...



- Divers obstacles viennent gêner la circulation dans le salon.

Ambiances physiques (sonore, lumineuse, thermique, aérienne...)

- Il existe une ventilation générale (indices complémentaires à observer : absence d'odeurs persistantes, absence de buée sur la vitrerie).
- Il existe des installations alimentées au gaz (chaudière, chauffe-eau...).
- Toutes les installations alimentées au gaz sont situées dans un local équipé d'une ventilation haute et basse.
- Il est possible de se parler et de se comprendre à une distance d'1 m sans avoir à élever la voix.
- Dans le salon, en fin de journée, vous trouvez le niveau de bruit élevé.
- Le niveau d'éclairage est satisfaisant (pas de zone d'ombre, pas de source d'éblouissement...).
- Le salon est climatisé.
- La température au poste de travail est satisfaisante.
- Il n'y a pas de courant d'air.

Le stockage

- Les produits inflammables sont stockés à l'écart des sources d'inflammation (radiateurs électriques, fers, points chauds...).
- Les produits (colorations, gels, sprays, produits d'entretien...) sont stockés dans un local ventilé.
- Les produits sont facilement accessibles.
- Des cartons encombrant le sol dans le local de stockage.

Les installations et appareils électriques

- La vérification annuelle de l'installation électrique est réalisée.
- L'installation électrique est en bon état apparent (prises, douilles...).
- Les prises électriques sont à + de 60 cm d'un point d'eau.
- Les appareils électriques sont en bon état apparent (fils, coque des sèche-cheveux...).
- Les appareils électriques sont reliés directement aux prises (absence de rallonges, de multiprises...).
- Les appareils électriques (casques, radiateurs, sèche cheveux...) sont entretenus régulièrement (changement des filtres, dépoussiérage...).
- Il existe des extincteurs facilement accessibles.
- Le personnel sait utiliser les extincteurs.

► Après avoir identifié des dangers à l'aide de la fiche d'observation, je choisis de traiter spécifiquement
..... dans la fiche de synthèse ci-jointe.

6

Les Fiches de Synthèse

De l'identification des situations
dangereuses aux mesures de prévention

▼ Partie à renseigner par l'élève ou l'apprenti ▼

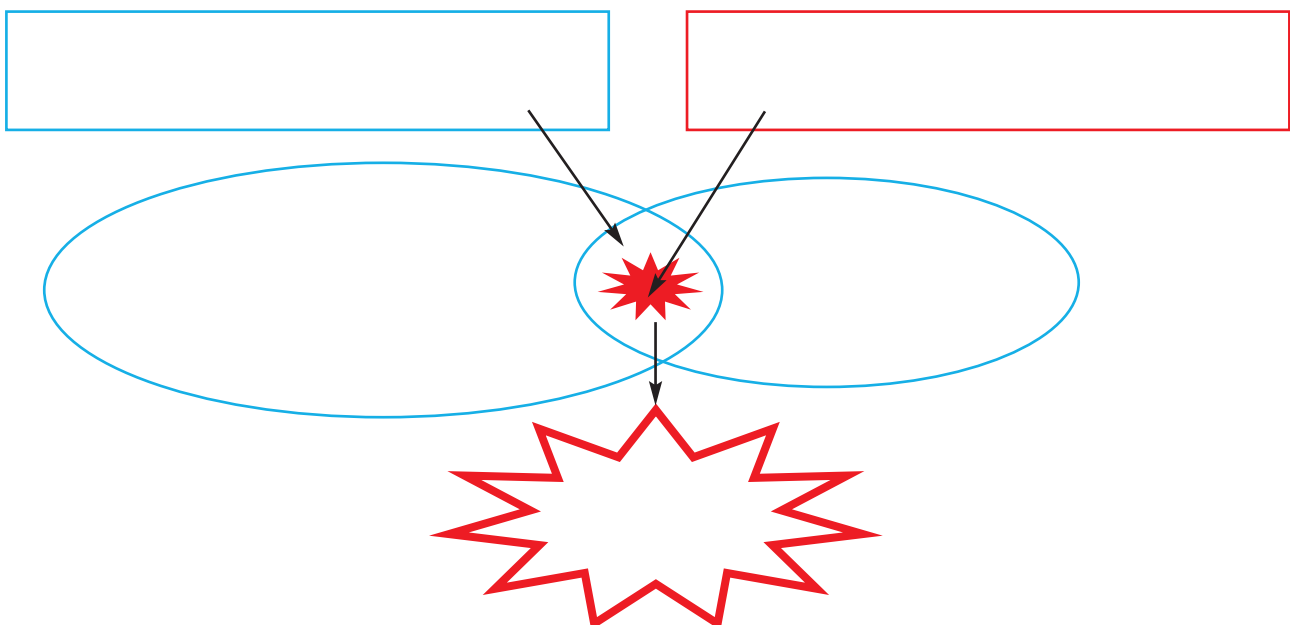
DANGER IDENTIFIÉ

Activité observée : *Le Bac*

Description de l'activité (qui, quoi, où, quand, comment) :

- Qui :
- Quoi :
- Où :
- Quand (fréquence de l'activité) :
- Avec quoi (outil, matériel)
- Comment (gestes, postures) :

Danger ou phénomène dangereux	Situation dangereuse	Événement dangereux	Domage(s)



Photos, croquis, schéma :

Mesures de prévention :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ÉVALUATION DES PROPOSITIONS

Par le tuteur :

Par le professeur :

▼ Partie à renseigner par l'élève ou l'apprenti ▼

DANGER IDENTIFIÉ

Activité observée : *La technique*

Description de l'activité (qui, quoi, où, quand, comment) :

- Qui :

- Quoi :

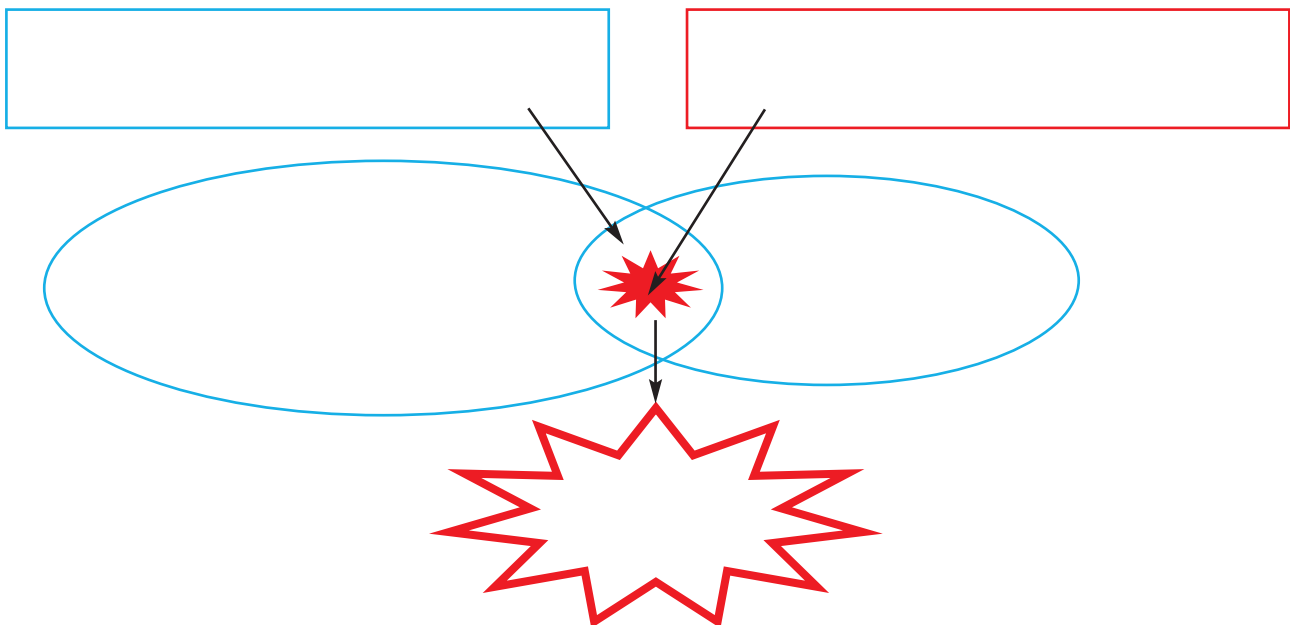
- Où :

- Quand (fréquence de l'activité) :

- Avec quoi (outil, matériel)

- Comment (gestes, postures) :

Danger ou phénomène dangereux	Situation dangereuse	Événement dangereux	Dommage(s)



Photos, croquis, schéma :

Mesures de prévention :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ÉVALUATION DES PROPOSITIONS

Par le tuteur :

Par le professeur :

▼ Partie à renseigner par l'élève ou l'apprenti ▼

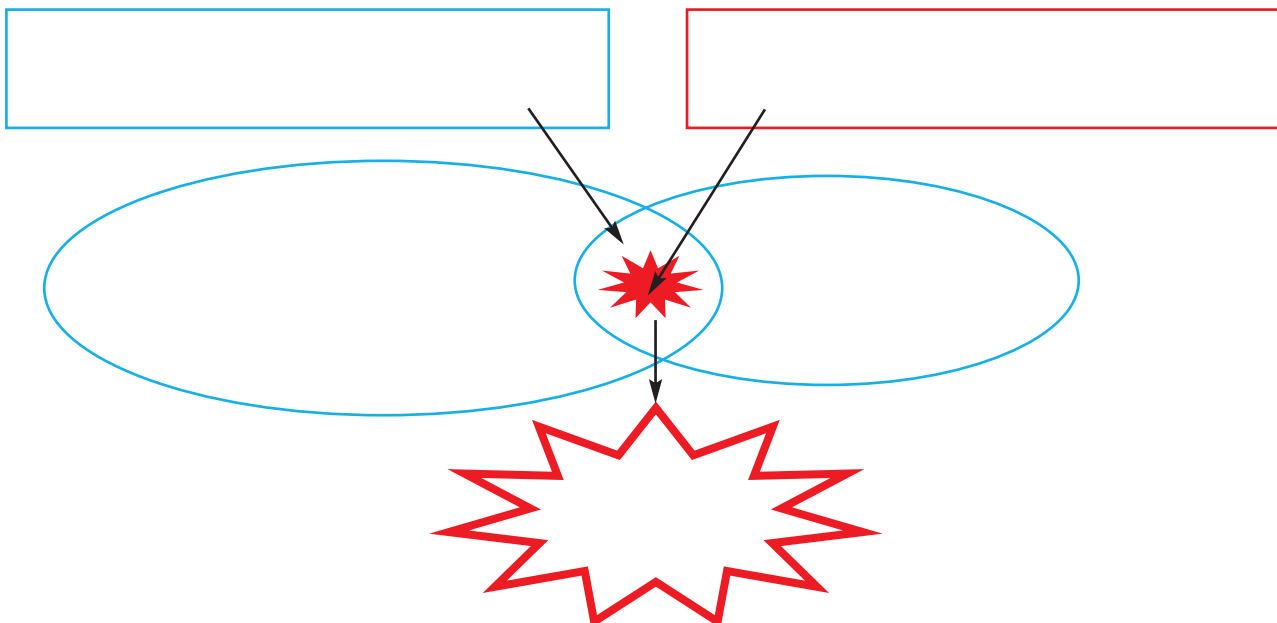
DANGER IDENTIFIÉ

Activité observée : *La coupe et la mise en forme temporaire*

Description de l'activité (qui, quoi, où, quand, comment) :

- Qui :
- Quoi :
- Où :
- Quand (fréquence de l'activité) :
- Avec quoi (outil, matériel)
- Comment (gestes, postures) :

Danger ou phénomène dangereux	Situation dangereuse	Événement dangereux	Dommage(s)



Photos, croquis, schéma :

Mesures de prévention :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

ÉVALUATION DES PROPOSITIONS

Par le tuteur :

Par le professeur :

▼ Partie à renseigner par l'élève ou l'apprenti ▼

DANGER IDENTIFIÉ

Activité observée : *L'organisation générale du salon*

Description de l'activité (qui, quoi, où, quand, comment) :

- Qui :

- Quoi :

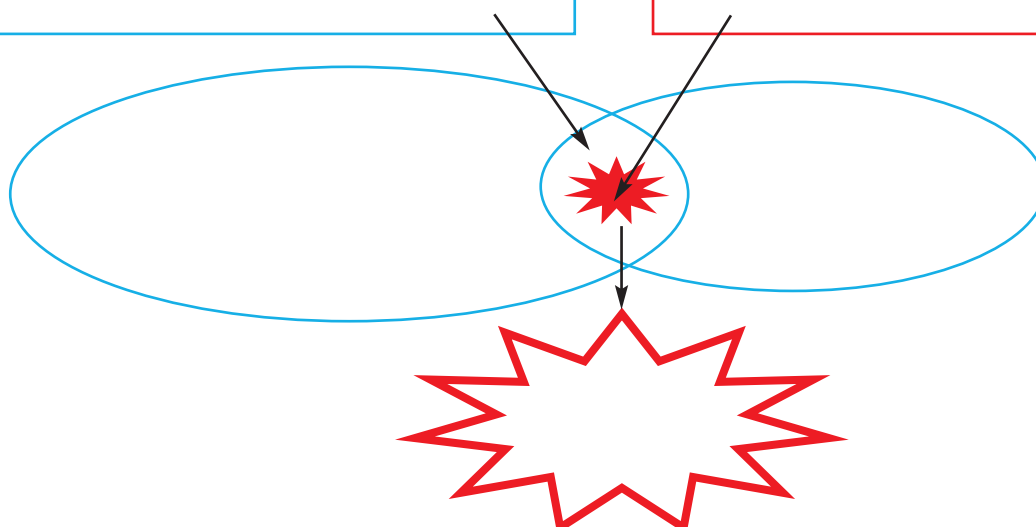
- Où :

- Quand (fréquence de l'activité) :

- Avec quoi (outil, matériel)

- Comment (gestes, postures) :

Danger ou phénomène dangereux	Situation dangereuse	Événement dangereux	Domage(s)



Photos, croquis, schéma :

Mesures de prévention :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ÉVALUATION DES PROPOSITIONS

Par le tuteur :

Par le professeur :

7

Ressources

... documentaires et multimédia

Sites internet

www.inrs.fr

www.esst-inrs.fr

Documentation

Evaluation et prévention des risques dans les salons de coiffure

99 TC 99 - INRS - Documents pour le Médecin du travail n° 99.

Evaluation des risques professionnels dans la coiffure

CGSS de la Réunion.

Prévention des maladies respiratoires et cutanées dans la coiffure

DTE 158 - Cram Ile-de-France.

La coiffure et votre santé

Institutions de la Coiffure.

Prévention des risques professionnels « Coiffeurs »

Régime social des Indépendants.

Dermatoses professionnelles aux cosmétiques

TA 74 - INRS - Documents pour le Médecin du travail n° 107.

Allergie respiratoire des coiffeurs

92 TR 30 - INRS - Documents pour le Médecin du travail n° 92.





**RISQUES PROFESSIONNELS
Midi-Pyrénées**



**Fédération de la Coiffure
de Midi-Pyrénées**